
Mairie de Boissy Fresnoy

Conseil Municipal du Mardi 02 juillet 2019
Procès-Verbal Numéro 2019-05

Nombre de conseillers En exercice :14
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de votants : 13

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le mardi 02 juillet 2019 à 20 heures 30, sous la présidence, de Monsieur Alain LEPINE, Maire.

Etaient présents MM. Alain LEPINE – Philippe COCHARD - Mme Corinne DUPRAT - M. Benjamin FOURNIER – Mme Elodie BEAUCHAMP - MM. Jean-François BOULIOL – Mathieu LOURY - Alain DECARNELLE – Sébastien CUYERS - Jérôme DORMOY – Mme Amélie TAQUET

Etaient absents M. Frédéric NOIRAUT
Mme Martine BAHU pouvoir M. Jérôme DORMOY
M. Ludovic RICARD pouvoir Mme Amélie TAQUET

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 16 mai 2019
2. Décision modificative
3. Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre de l'agrandissement du dépôt de pain
4. Choix entreprise travaux place de l'église
5. Création d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)
6. Avis sur la demande d'augmenter la capacité de traitement de l'unité de méthanisation sur le territoire de SENLIS
7. Questions diverses

Monsieur Le MAIRE ouvre la séance, et remercie les membres présents, et après avoir recensé les votes par procuration il nomme Corinne DUPRAT en qualité de secrétaire de séance.

1/Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2019

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des commentaires au sujet du compte rendu de la séance du 16 mai 2019.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Décision modificative Délibération 2019/31

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus au budget général de l'exercice 2019 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les ouvertures de crédits ci-après

Libellé	Diminution crédit	Augmentation crédit
D 2031-201801 : Révision du PLU		540€
D 21316-201701 : Aménagement cimetièrè PMR		18 000€
D 21318-201817 : Création caquetoire église		14 000€
D 2138-201902 : Création abris bus église	2 500€	
D 2151-201826 : Aménagement rue crépy mare david	2 500€	
D 2188 : Autres immo corporelles	9 000€	
D 2188 : Autres immo corporelles	540€	
D 2315-201705 : trot Colombier Ecl Pub R Pres	18 000€	
Total	32 540€	32 540€

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et, à l'unanimité des membres présents et représentés : décide et autorise la décision modificative budgétaire (D.M. n°1).

3/Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre de l'agrandissement du dépôt de pain Délibération 2019/32

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de rénovation au 8 rue René sené s'avèrent nécessaire pour agrandir le local actuel, en vue de la création d'une épicerie et qu'il est donc urgent d'inscrire ces travaux d'un montant de 19 465 H.T. sur le programme d'investissement subventionné.

Les travaux consistent en la réfection complète du local d'une surface de 50m² (sol, carrelage, mur, plafond, plomberie...)

Le plan de financement pourrait être le suivant :

-Subvention du Département de l'Oise 47% soit 9 148.55 €

-Part communale restant à financer si obtention de l'aide citée ci-dessus, soit 10 316.45 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- Approuve la contexture du projet des travaux présentés telle que définie ci-dessus ;
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à établir la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise
- Sollicite à cet effet une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de l'Oise
- Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à ce dossier.

4/Choix entreprise travaux place de l'église

Délibération 2019/33

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de réaliser des travaux de terrassement sur la place de l'église, en effet, suite à la création du caquetoire, il est nécessaire de remettre à niveau cet espace afin qu'il soit en concordance avec l'entrée de l'église.

Une consultation a été lancée, deux devis ont été présentés.

Après étude, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir le devis de la société RNTP 1 bis rue de l'église 60117 VAUMOISE pour un montant HT de 11 502.00€ soit 13 802.40€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention

- Approuve le choix de la société RNTP pour un montant de 11 502.00 HT soit 13 802.40 TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à son exécution.

5/Création d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)

Délibération 2019/34

Vu la circulaire du 11 janvier 2018 relative aux « Parcours Emploi Compétences » et au Fonds d'Inclusion dans l'Emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membre présents et représentés,

- Autorise Monsieur le Maire à créer un poste « Parcours Emploi Compétences » pour l'école à compter du lundi 02 septembre 2019 pour une durée de 9 mois.
- Précise que la durée de travail hebdomadaire est fixée à 24 heures,
- Indique que la rémunération de l'agent recruté sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire en vigueur,
- Charge le Maire de procéder au recrutement,
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6/Avis sur la demande d'augmenter la capacité de traitement de l'unité de méthanisation sur le territoire de SENLIS

Délibération 2019/35

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de L'augmentation de la capacité de traitement de l'unité de méthanisation par la Société VALOIS ENERGIE, organisée du 26 juin 2019 au 23 juillet 2019 et conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 04 juin 2019, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur ledit projet au plus tard le 7 août 2019

Les Conseillers Municipaux ont été informés de la tenue, du déroulement et des modalités de l'enquête publique susvisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la majorité de ces membres par 12 votes favorables et 1 abstention sur ce projet.

Fin de séance à 22 heures